

# Règlement intérieur de la Résidence Adam & Eve

## LE PARKING

Un emplacement parking vous est réservé à l'intérieur. Vous êtes invité à prendre vos propres dispositions à cet égard. Vous êtes tenus d'informer vos visiteurs de stationner leurs véhicules sur le parking extérieur.

## WIFI

La résidence dispose d'une installation de HAUTE TECHNOLOGIE « WIFI ».  
Vous y aurez accès grâce au CODE qui vous sera communiqué par les Responsables.  
Le téléchargement de film y est interdit et exposera à des charges supplémentaires.

## TROUSSEAU DE CLEFS

Un trousseau de clés est remis pour chaque chambre avec une télécommande de portail extérieur. En fin de séjour, ce trousseau doit être restitué à l'accueil avec le nombre exact de clés remis en début de séjour. Le portail est à refermer immédiatement après votre sortie ou votre entrée.

## L'INVENTAIRE

Avant de prendre possession des lieux, un inventaire sera fait en votre présence. En fin de séjour, un nouveau constat sera effectué. Tout objet perdu, détérioré ou égaré vous sera facturé.

## CAUTIONS

Une empreinte de carte bleue vous est demandée à l'arrivée garantissant la caution et les prestations supplémentaires ainsi qu'une copie de vos passeports.

## VISITEURS ET ANIMAUX

Les clients de la résidence doivent impérativement demander l'accord de la direction pour recevoir des visiteurs et amener des animaux.

## BARBECUE, NOURRITURE ET BOISSONS

L'utilisation de barbecue et autre appareil destiné aux grillades autres que ceux en place est strictement interdite dans les chambres et dans tout l'établissement.  
Les réfrigérateurs mis à votre disposition dans les chambres sont exclusivement réservés aux boissons.  
Par mesure d'hygiène, la nourriture est strictement interdite dans les chambres.

## NUISANCES SONORES

Pour le respect, veuillez à ne pas faire de bruit particulièrement entre 23h & 7h.

## TABAC, DROGUES ET ALCOOLS

Il est strictement interdit, de fumer dans les chambres ainsi que dans les lieux communs n'ont autorisés, La drogue est strictement interdite dans toute l'enceinte de l'établissement.

## CLIMATISATION, ECLAIRAGE ET SERVIETTES

Il est fortement conseillé d'éteindre la climatisation (ou de la maintenir à 25°C) ainsi que les lumières lors de votre absence. Seules les serviettes mises dans les paniers prévus à cet effet seront changées. De bien vérifier que les robinets des salles de bains soient fermés.



## PISCINE, JACUZZI ET REGLES D'HYGIENE

Le passage à la douche est obligatoire avant toute immersion dans le bassin. La piscine est privée et exclusivement réservée aux clients de la résidence, les transats sont à votre disposition gratuitement.  
La piscine n'est pas surveillée. **Les mineurs non accompagnés d'un adulte ne sont pas autorisés sur l'aire de la piscine.** Il est interdit de courir ; La nourriture est interdite sur l'aire de la piscine.  
Tout objet : POINTU, COUPANT, TRANCHANT, RIGIDE, EN VERRE sont interdits.  
Un jeu de piles neuves vous sera donné à votre arrivée pour l'alarme de piscine ainsi que le fascicule de mise en fonction.  
Le bailleur décline toute responsabilité en cas d'accident par négligence.

## HEURE D'ARRIVEE ET DE DEPART

La Direction attire l'attention des clients que les arrivées se font de 15h à 24h, la libération de la chambre l'hôtel se fera avant (10h00). Sauf accord du bailleur.



## LA DIRECTION SOUHAITE UN AGREABLE SEJOUR A TOUS

Tout séjour entraîne l'acceptation des conditions et du règlement intérieur de la résidence.

**Tous contrevenants aux conditions s'exposeraient à un rappel à l'ordre, à des charges supplémentaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion en cas de récidive. Voir des poursuites (drogue)**